

L'Arc atlantique. Un nouveau territoire pour de nouvelles activités

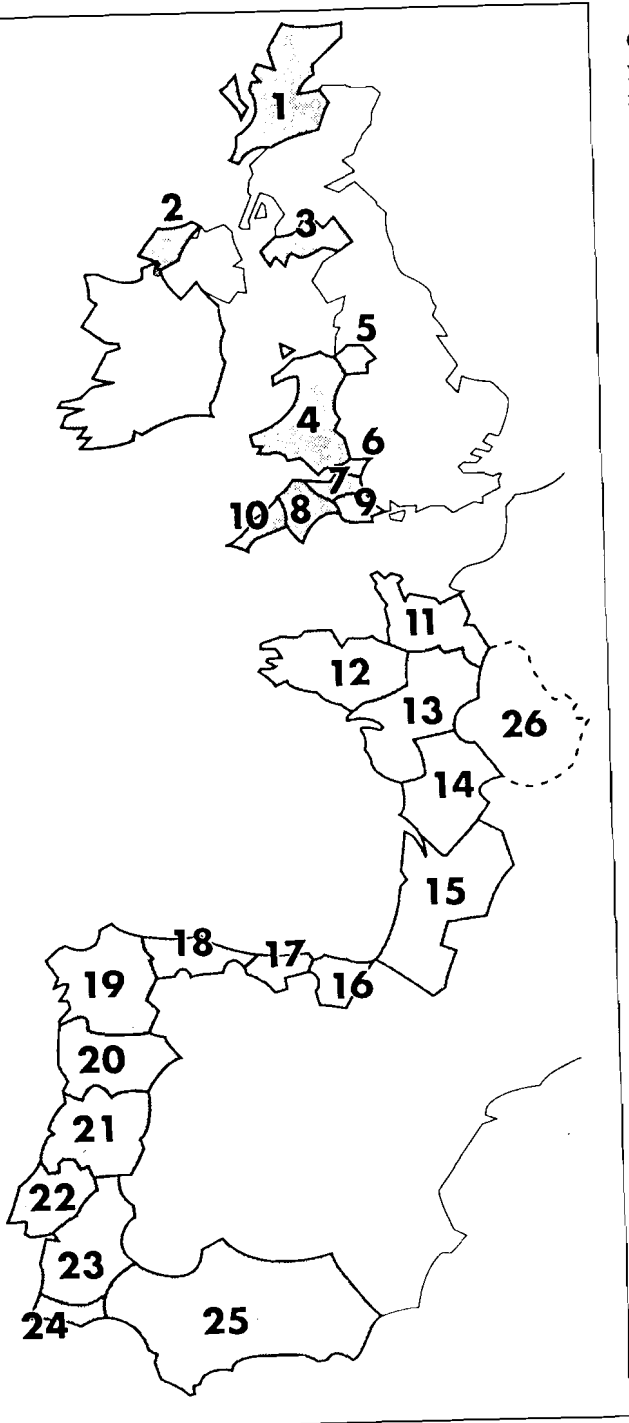
Bernard Guesnier
Institut d'économie régionale
93, avenue du Recteur Pineau
86022 Poitiers (France)

L'Arc atlantique est un nouvel espace projet construit à partir d'un macro-territoire : produit d'un volontarisme politique, il a été constitué par la réunion de régions bordées par l'océan Atlantique (voir la carte 1). L'Arc atlantique peut-il être un concept mobilisateur permettant de relever les défis posés par le double risque d'une position géographique périphérique et de la marginalisation économique, technologique et géopolitique de ces régions, et si oui, à quelles conditions ?

L'Arc atlantique, espace projet, peut-il s'appuyer sur une dynamique territoriale propre aux régions atlantiques ? Le bilan structurel et le diagnostic de l'évolution de ces régions livrent plutôt des conclusions nuancées; c'est vrai, on observe, globalement, une certaine homogénéité qui tient aux caractéristiques littorales et rurales, aux activités économiques nées de la mise en valeur des ressources ainsi offertes, et à des destins démographiques et migratoires similaires. Mais, c'est tout aussi vrai, on constate, en changeant le focal des instruments d'observation, que l'hétérogénéité croît au fur et à mesure que l'on affine l'analyse. Les différences géologiques, les différences de relief ont façonné des réseaux d'infrastructure pour desservir des implantations portuaires qui, certes, ont fait les années glorieuses de l'ouverture atlantique, mais qui pèsent aujourd'hui lourdement sur les capacités des régions atlantiques de se constituer en un ensemble intégré. Les décalages de date d'entrée dans la CEE et les différences qu'ils ont induites eu égard à l'adaptation des appareils productifs ont généré une diversité de situations dont il est d'ailleurs difficile de rendre compte de manière simple.

Il est clair qu'une telle variété donne au «système» Arc atlantique une complexité difficile à gérer : on voit mal comment une dynamique spontanée plutôt faible pourrait apporter des éléments de solution face aux défis.

Carte 1
Les 26
régions
de l'Arc
atlantique
(voir ci-
contre)



Les 26 régions de l'Arc atlantique

1. Highlands (Royaume-Uni)
2. Donegal (Irlande : comté)
3. Dumfries and Galloway (Royaume-Uni)
4. Wales (Royaume-Uni)
5. Cheshire (Royaume-Uni)
6. Avon (Royaume-Uni)
7. Somerset (Royaume-Uni)
8. Devon (Royaume-Uni)
9. Dorset (Royaume-Uni)
10. Cornwall (Royaume-Uni)
11. Basse-Normandie (France)
12. Bretagne (France)
13. Pays de la Loire (France)
14. Poitou-Charentes (France)
15. Aquitaine (France)
16. Pais Vasco (Espagne)
17. Cantabria (Espagne)
18. Asturias (Espagne)
19. Galicia (Espagne)
20. Norte (Portugal)
21. Centro (Portugal)
22. Lisboa Vale do Tejo (Portugal)
23. Alentejo (Portugal)
24. Algarve (Portugal)
25. Andalusia (Espagne)
26. Centre France (région associée)

Il était donc indispensable que le relais soit assuré par la politique. Dès lors, la dimension stratégique des solutions est un passage obligé. Concept mobilisateur poussé en avant par cette volonté politique, l'Arc atlantique est de création récente, mais il a été très vite intégré par les acteurs. Entre octobre 1989, où la Conférence des régions périphériques maritimes crée à Faro lors de sa réunion annuelle une Commission interne Arc atlantique, et janvier 1991, où la CEE accorde ses premiers moyens financiers, 20 000 écus pour un programme de coopération entre les régions de l'Arc atlantique, on assiste à une forte mobilisation des acteurs : l'Association Ouest atlantique présente les résultats d'une étude qu'elle avait confiée au professeur Y. Morvan sur le thème «Arc atlantique» (Morvan, 1993), les ministres de

l'Aménagement du territoire de l'Europe adoptent l'idée d'Arc atlantique, les élus des régions atlantiques créent un groupe au Parlement européen, les conseils économiques et sociaux régionaux français se constituent en assemblée permanente, puis ce sont les jeunes chambres économiques, les sociétés de développement régional, les chambres régionales de commerce et d'industrie, les ports de l'Atlantique, les caisses d'épargne, les départements et les villes, etc., qui franchissant les frontières, étudient les moyens de travailler ensemble et créent des structures de regroupement ou de coopération (associations, accords, conventions...). Il s'agit de savoir maintenant comment et à quelles conditions ce concept mobilisateur peut être géré.

Nouvel espace, nouveau territoire, l'Arc atlantique recèle de nombreuses potentialités qui peuvent faire l'objet de projets de création repensés à l'échelon de la totalité : il en est ainsi des activités halieutiques, des activités portuaires, du tourisme, de la conversion agricole. De la sorte, les éléments d'homogénéité peuvent générer des effets d'échelle tandis que la diversité et la variété observées dans l'Arc atlantique veulent devenir source de projets appuyés sur les complémentarités. Finalement, l'avenir de cet espace projet dépend de la création de

nouveaux produits et services et de leur promotion vers de nouveaux marchés (Guesnier et al., 1991).

L'innovation reste conditionnée par la mobilisation de l'immatériel, de la recherche et des nouvelles technologies : et c'est bien l'accès aux réseaux internationaux qui conditionne l'avenir. Certes, il faut très vite tout un ensemble de décisions coordonnées, avec effet à court et moyen terme, mais il faut aussi une véritable stratégie à long terme qui reste à concevoir (Maillat et Perrin, 1992). L'Arc atlantique est sans doute la condition permissive d'une révolution des esprits : comme nouveau territoire en recherche d'identité et d'identification, il peut être le support d'un renouvellement profond des activités, support d'une prospérité retrouvée pour les régions atlantiques, après un effet de marginalisation dû à la position périphérique et accentué par l'attraction puissante et la concentration forte des activités dans les régions centrales, pénalisant les régions atlantiques jusque dans les infrastructures.

Trois parties vont regrouper les développements :

- les caractéristiques de l'Arc atlantique et les potentialités du nouveau territoire,
- les opportunités de l'espace projet Arc atlantique : nouveaux produits, nouveaux espaces,
- les voies et moyens.

Caractéristiques de l'Arc atlantique et potentialités des nouveaux territoires

Les régions de l'Arc atlantique, prises globalement comme macro-territoire, se distinguent toujours très nettement parmi les régions européennes par une position éloignée de la moyenne communautaire. Cette observation pourrait être signe d'une grande homogénéité. Or c'est tout le contraire que l'on constate : quel que soit l'indicateur considéré, les régions atlantiques sont dispersées autour de la moyenne européenne comme de la moyenne des régions atlantiques, occupant souvent les positions extrêmes de la hiérarchie. L'hétérogénéité des situations apparaît encore plus fortement lorsque le focal est mis sur un découpage en NUTS III¹. Pour certains observateurs, cela confirme l'idée que le macro-territoire Arc atlantique est une construction politique abstraite, facteur d'agitation sans grandes chances de transformation significative par cette voie et constituant tout au plus un club de perdants pour revendiquer des compensations correctrices d'inégalités.

Cette hétérogénéité ne serait-elle pas au contraire significative de potentialités qui ne demanderaient qu'à être exploitées et mises en

1. Nomenclature d'unités territoriales statistiques au niveau infrarégional (départements, comtés, provinces).

valeur ? Avant de présenter ces potentialités, examinons les caractéristiques des régions.

Caractéristiques des régions de l'Arc atlantique

La première variable significative pour caractériser les régions de l'Arc atlantique est sans doute la taille des régions, mesurée par la population, la superficie et la densité de la population.

Si l'Algarve et les Highlands ne comptent chacune que 0,7 % de la population de l'Arc atlantique, les régions Norte, Lisboa Vale do Tejo et Donegal en ont 8 % et la région Pays de Loire 6,8 %.

Pour la superficie, l'Avon représente moins de 1 % de la superficie de l'Arc atlantique, tandis que l'Aquitaine en occupe 8,7 % et le Pays de Loire 6,8 %.

Le rapport entre ces deux indicateurs souligne très clairement cette double observation d'hétérogénéité : la densité moyenne de l'Arc atlantique s'établit à 96 habitants au kilomètre carré pour une moyenne CEE de 144 habitants au kilomètre carré. Par contre, cet indicateur atteint 482 dans le sud du Pays de Galles (région européenne composée de Gwent, Middle Glamorgan, South Glamorgan et West Glamorgan) et 302 au Pays basque (Pais Vasco), mais descend à 51 en Irlande (Donegal), à 22 en Alentejo et à 9 en dans les Highlands.

La deuxième variable que nous retenons est celle de la création de richesse : le PIB par habitant met respectivement les régions Norte, Alentejo, Algarve et Centro aux troisième, quatrième, sixième et onzième rangs des régions à partir des plus pauvres, tandis qu'Avon (ou plutôt la région européenne Avon-Gloucestershire-Wiltshire) se situe au 14e et le sud des Highlands (Grampian) au 157e... On notera que par rapport à la moyenne des 171 régions européennes, l'Arc atlantique n'a que cinq régions au dessus de cette moyenne.

Le plus frappant est peut-être encore le secteur agricole. Avec le quart des actifs de la communauté et 28 % de la surface agricole utilisée, l'Arc atlantique ne réalise que 19 % de la marge brute standard (MBS). Le classement des régions de l'ensemble européen selon cette MBS fait encore état d'une grande dispersion, mais paradoxalement aucune région atlantique ne figure dans le groupe de tête alors que la spécialisation agricole semblait conduire à enregistrer quelques belles performances régionales. À cette particularité, nous ajouterons que si la taille moyenne des exploitations varie de quatre à 65 hectares selon les douze pays, dans les régions atlantiques, cette taille s'étage de 2,6 hectares dans le sud du Portugal (Algarve et Alentejo) à 80 hectares en Écosse (Dumfries and Galloway). Par ailleurs, aucune région n'offre une structure de distribution par taille des exploitations proche de la

moyenne communautaire, ce qui souligne encore la diversité de position des régions atlantiques.

L'activité agricole reste une activité globalement prépondérante dans les régions atlantiques : la part du primaire dans l'emploi total atteint au moins le double, voire plus du triple (Galicia : 39 %) de la moyenne communautaire (8 %), sauf dans les régions de la Grande-Bretagne, où elle est deux fois moindre (3 % à 4 %), et dans la région de Lisbonne (Lisboa Vale do Tejo), où elle est comparable (10,1 %).

La part du secteur secondaire, contrepartie de cette grande importance du primaire, est dans l'ensemble inférieure à la moyenne communautaire, qui est de 33 % : font exception le Pays de Galles (Wales) et le Pays basque (Pais Vasco), mais aussi le Norte, qui d'ailleurs apparaît là en raison d'un faible tertiaire.

Soulignons que la part du tertiaire, prépondérante en Grande-Bretagne, fait ressortir le rôle des grandes villes des régions de Lisbonne, de l'Algarve et du Pays basque, mais souligne la faiblesse des régions françaises et révèle une carence des services aux entreprises.

Pour terminer ce tour d'horizon de l'activité des régions, un bref commentaire sur le taux de chômage s'impose : il confirme les observations précédentes. Les premières régions de l'Atlantique sont au dixième rang de l'Europe, avec des indices sensiblement plus élevés que la moyenne communautaire (100) : Pais Vasco, 222; Cantabria, 205; Asturias, 200; et Donegal, 187. Quelques régions sont à l'autre bout du classement : Norte (162e, avec 36), Centro (160e, avec 36), Algarve (153e, avec 43). Toute la hiérarchie est donc couverte, et seulement quatre régions se rapprochent de la moyenne : Borders-Central-Fife-Lothlan-Tayside, en Écosse (104,8), Pays de Loire (105,2), Sud du Pays de Galles (98,4) et Bretagne (96,8).

L'étude des caractéristiques régionales pourrait être poursuivie au travers de celle des infrastructures et de l'accessibilité, ainsi qu'au travers de la hiérarchie urbaine. Ces deux points sont liés : l'absence de grande métropole internationale, combinée à la situation littorale et portuaire des principales villes et relayée par un maillage important de petites villes, donne à l'ensemble de l'Arc atlantique une forme d'organisation urbaine relativement équilibrée, mais les réseaux d'infrastructures et de transport restent pour de nombreuses régions un problème à résoudre, l'accessibilité demeurant très réduite du fait du relief.

La faible dotation en capacité de recherche et de formation supérieure de l'ensemble de l'Arc atlantique n'empêche pas quelques régions d'être caractérisées par quelques concentrations exceptionnelles et par certaines disciplines : la recherche agronomique et la recherche sur les milieux marins sont bien représentées.

Finalement, souvent très mal classées selon les indicateurs par rapport à la moyenne communautaire, mais très dispersées de part et

d'autre de cette moyenne, les régions atlantiques ne paraissent pas très bien placées pour relever les défis : mondialisation de l'économie et nécessaire restructuration de l'agriculture. La production progresse depuis 25 ans à un taux de croissance annuelle de + 2 % tandis que la consommation interne de la communauté ne progresse qu'à un taux de 0,5 % : l'excédent de production et l'augmentation des stocks sont un défi majeur. L'adaptation de l'industrie s'impose également, du fait du développement de technologies nouvelles, de la montée en puissance de l'immatériel, du renforcement de réseaux mondialisés dont on ne peut plus rester longtemps déconnecté sans risque de marginalisation. Il existe cependant des potentialités de développement qu'il convient de mettre en avant.

Les potentialités

Les potentialités sont nombreuses, certes, mais elles apparaissent plus comme appartenant à l'horizon de moyen et de long terme.

C'est tout d'abord la présence du littoral, des marais mouillés et des ports : ces potentialités peuvent être réactivées pour la pêche, l'aquaculture et le cabotage, mais aussi le tourisme et l'accueil de nouvelles entreprises sensibles aux externalités positives.

C'est ensuite l'espace. Bien économique rare dans les zones de développement du centre de l'Europe, l'espace est disponible : à condition que l'on préserve l'environnement et la qualité de vie, il offre de nombreuses possibilités d'implantation.

L'activité agricole et le savoir-faire des agriculteurs constituent une ressource pour les régions de l'Arc atlantique : ils peuvent être mobilisés pour de nouvelles productions, pour de nouveaux modes de produire, non seulement dans le but de préserver l'environnement, mais aussi dans celui de générer de la valeur ajoutée.

La démographie des régions atlantiques demeure une potentialité tout à fait intéressante pour le développement : en effet, la proportion des jeunes est plus forte qu'en Europe et elles conservent une vitalité grâce à une natalité au-dessus de la moyenne communautaire.

Enfin, une potentialité est à considérer avec attention : la périphéricité née d'une nouvelle centralité continentale est significative de la caractéristique «fin des terres», qui fut voici deux à trois siècles porteuse de prospérité grâce au commerce international : pourquoi l'ouverture océane ne serait-elle pas la source d'une prospérité retrouvée grâce à de nouvelles relations entre l'Atlantique et les régions centrales ? N'y a-t-il pas là une opportunité à saisir du fait même de la saturation de la Manche et de certains ports de l'Europe du Nord ?

Des potentialités existent, mais constituent-elles vraiment des solutions viables, d'une faisabilité assurée ? En un mot, quelles sont les véritables opportunités ?

Les opportunités de l'espace projet Arc atlantique

En créant un espace économique, un espace de solidarité nouvelle entre les régions atlantiques, le projet Arc atlantique offre incontestablement des opportunités à saisir. Il convient cependant de concevoir les actions autour des réalités présentes en tenant compte des tendances lourdes endogènes et des défis. Parmi les tendances, soulignons les changements à attendre dans l'occupation agricole de l'espace rural, les modifications dans les modes de vie (double recherche d'urbanité et d'espace de loisir). Parmi les défis, retenons le « changement de paradigme technico-économique », selon l'expression d'Yves Morvan, l'extension à l'échelon mondial de la stratégie des PME.

Les potentialités de l'Arc atlantique permettent de relever ces défis, mais il faut choisir les enjeux sur lesquels il est possible de s'engager. En effet, si les ressources disponibles sont des conditions permissives d'un renouveau des activités dans l'Arc atlantique, il est indispensable que le calcul économique des acteurs puisse intégrer ces nouvelles données. Pour cela, il importe d'aménager les transitions et de faciliter les prises de décision en informant, en incitant, en finançant : l'absence de rentabilité à court terme pour les entreprises et la nécessaire coordination des actions collectives imposent une sélection rigoureuse des programmes.

Dans une première approximation, nous proposons cinq domaines qui peuvent faire l'objet d'enjeux susceptibles de mobiliser les initiatives et de solidariser les acteurs de l'Arc atlantique : 1) réactivation du fleuve atlantique et création coordonnée d'infrastructures, 2) valorisation du littoral et des activités liées (pêche, aquaculture, tourisme), 3) mise en valeur, protection et promotion des qualités de l'espace, 4) adaptation de l'agriculture et occupation de l'espace rural et 5) mise en réseau des pôles technologiques.

Réactivation du fleuve atlantique et infrastructures

S'il est un domaine où l'espace projet Arc atlantique dispose d'une opportunité, c'est bien celui des relations d'échanges par les transports maritimes, mais aussi, de plus en plus, par les transports terrestres.

Le lancement du projet Arcantel est l'exemple type de nouveau service permis par la stratégie Arc atlantique. Le regroupement des ports pour installer un réseau télématique permet de gérer les échanges,

mais aussi les trafics. Par ailleurs, la multiplication des échanges peut redonner vie au cabotage, mais surtout la connexion avec les autres infrastructures et l'extension des porte-conteneurs mixtes (transport marin-fluvial) peuvent ouvrir de nouvelles routes pour les relations avec les régions centrales de l'Europe.

Quant aux infrastructures, l'insuffisance est telle que leur réalisation ne peut vraiment se concevoir qu'à l'échelle du macro-territoire : autoroutes, train à grande vitesse, lien fixe sous la Manche sont aussi des opportunités à saisir : il faut savoir les implanter et les programmer de manière à maximiser les effets sur l'économie de l'ensemble du nouvel espace.

Valorisation du littoral et des activités induites

Le littoral de l'Arc atlantique recèle nombre de potentialités. Les opportunités à saisir sont diverses. Il y a d'abord la restructuration des activités liées à la pêche : la création de l'espace Arc atlantique permet incontestablement de mettre en place des stratégies fondées sur les économies d'échelle; la réduction des quantités de poissons pêchées impose des regroupements difficiles à concevoir de manière restreinte.

Le développement de l'aquaculture et la mise en valeur des zones humides sont deux projets qui exigent eux aussi mise en œuvre à grande échelle et coordination sur l'ensemble de l'Arc atlantique.

Le tourisme présente sur l'ensemble du littoral des caractéristiques qui le distinguent très nettement du tourisme méditerranéen. Il est indispensable de conserver certaines de ces particularités sans lesquelles les pressions foncières et immobilières risquent d'être trop fortes. Il faut à la fois développer la fréquentation et la pratique d'activités de loisirs et préserver l'environnement : de nombreux sites ne peuvent supporter un surcroît de fréquentation sans risque pour leur survie. Dès lors, la promotion d'un tourisme culturel, attentif aux valeurs patrimoniales, est sans doute une opportunité pour le macro-territoire Arc atlantique, qui ne peut qu'être attentif à développer une stratégie cohérente sans laquelle les risques de développement anarchique, de surcroissance et de pertes de qualité sont tout à fait à redouter.

Mise en valeur de l'espace

L'Arc atlantique dispose d'espace à offrir pour le développement de nouvelles activités. Les coûts d'installation dans les zones concentrant activités et démographie sont devenus tels que l'espace des régions atlantiques constitue une opportunité pour le développement.

Cet espace présente l'avantage d'être encore relativement préservé. C'est pourquoi une stratégie fondée sur la mise en valeur de ses caractéristiques exige des positions arrêtées communes de protection et de prévention. La qualité de l'environnement, la qualité du cadre de vie, la qualité de l'eau devront être gérées à l'échelle de l'Arc atlantique : si l'espace est offert pour développer des activités industrielles ou tertiaires fondées sur l'utilisation de nouvelles technologies, cela ne pourra se faire sans cahier des charges précis. Ce qui a été évoqué à propos du tourisme doit être redit à propos de l'implantation de nouvelles activités et de la génération d'une forme d'urbanisation qui devra associer l'espace rural (dont nous parlerons dans le paragraphe suivant). La solidarité ville-campagne doit s'exprimer de manière originale du fait même d'un réseau urbain Arc atlantique relativement original.

Les ressources de cadre de vie dont disposent les petites villes dans un territoire où l'équilibre urbain-rural existe encore représentent des externalités positives qu'il convient de promouvoir en étroite relation avec le développement des infrastructures. L'Arc atlantique doit générer des formes d'accessibilité originales : il faut, certes, désenclaver de nombreux sites, mais pas à tout prix, et en tout cas pas au détriment des qualités mêmes que cet espace est en mesure d'offrir.

Parmi les caractéristiques soumises à des contraintes lourdes, il faut sans doute accorder une mention spéciale à l'eau. La ressource en eau devient au fil des décennies un bien rare dont la gestion est de plus en plus délicate tant ses services sont sollicités non seulement en quantité, mais de plus en plus en qualité. Aucun espace ne pourra durablement se développer sans disposer des moyens indispensables pour offrir sans restriction excessive une eau de qualité irréprochable. Le caractère littoral, la présence de zones humides, une production agricole très importante imposent à l'espace projet Arc atlantique une démarche de protection qui passe par des mesures préventives, mais aussi par la recherche de nouvelles techniques de production agricole et d'élimination de la pollution.

La production d'un environnement préservé pour l'espace Arc atlantique est une opportunité qui peut mobiliser de nombreuses opérations de recherche, qui pourront ainsi bénéficier d'effets d'échelle grâce à l'espace projet.

Adaptation de l'agriculture et occupation de l'espace rural

L'Arc atlantique se distingue par l'arrivée échelonnée de trois groupes de régions dans la CEE : la France, les Îles Britanniques, puis la Péninsule ibérique. La prédominance agricole de l'ensemble de l'Arc et l'hétérogénéité des situations font que les défis qui pèsent sur l'agriculture et le monde rural sont très forts. Très sensibles à l'influence de la Politique

agricole commune (PAC), les agricultures de l'Arc atlantique doivent organiser une mutation sans précédent : aussi importante qu'une mutation industrielle, mais dans un contexte moins porteur en termes de création d'emplois et surtout à effet spatialement très étalé et généralisé.

L'espace rural jusqu'ici affecté quasi exclusivement à la production agricole peut et doit, du fait même de la réussite de la PAC en termes de production, rendement et revenu, être orienté vers de nouvelles utilisations. Les excédents de production imposent un abandon tel de terres cultivées que la friche risque non seulement de menacer l'environnement, mais, plus gravement, d'entraîner la désertification. L'occupation de l'espace rural rejoint ce qui a été dit dans le paragraphe précédent, mais peut-être pouvons nous considérer qu'il y a là un enjeu majeur transversal pour l'Arc atlantique.

Relever ce défi, c'est peut-être très vite développer de nouvelles formes en activités de production agro-alimentaires, agro-énergétiques, agro-industrielles. La réussite de la PAC montre s'il en était besoin l'intérêt d'une organisation plurirégionale et plurinationale : comment ne pas recourir à une stratégie globale de l'Arc atlantique pour générer une mutation de l'agriculture qu'on ne peut pas véritablement renvoyer à l'application des lois de marché après trente ans d'intervention communautaire ? Le scénario ici évoqué de suppression de toute forme d'aide qui aboutirait à une mutation fondée sur une génération d'agriculteurs tout à fait différents, aptes à une gestion sanctionnée par le seul marché est-il viable ? Est-il acceptable ?

Les risques pour l'environnement et les risques de dépopulation et de destruction sociale sont très importants et sans doute encore très mal évalués.

Un scénario directif planifiant la production par quotas et contingentement risque pour sa part de ne pas appréhender la complexité du système.

Il reste donc, selon nous, un scénario à envisager, celui qui consiste à promouvoir, grâce à la création du macro-territoire Arc atlantique, des réorientations de la production agricole assurant la livraison vers de nouvelles utilisations industrielles tout en favorisant les adaptations individuelles des agriculteurs à des productions moins agressives pour l'environnement (produits naturels) et à de nouvelles activités (agritourisme) susceptibles de renforcer l'occupation de l'espace rural. Le maintien des activités en milieu rural dans un espace où traditionnellement l'intégralité du territoire était occupée par l'agriculture n'est pas un projet simple tant l'effet des mutations est massif sur l'ensemble des composantes de la vie rurale : il est clair que l'adaptation ne peut se concevoir que dans la mobilisation des acteurs autour de projets nouveaux.

Si de nouveaux produits, de nouveaux services caractérisent bien la mutation de l'agriculture et les nouveaux modes d'occupation de

l'espace, on conçoit bien que les autres opportunités comme celle de la mutation agricole, passant par l'enjeu d'innovations variées, sont tributaires de la présence d'acteurs, de leur volonté de décider, de leur aptitude à agir et à faire : en ce sens, il faut bien se demander si les défis seront mieux relevés, si les enjeux seront mieux engagés dans un cadre territorial transnational et transrégional.

Mise en réseau des pôles technologiques

Le long de la façade atlantique se sont créés des pôles technologiques et des centres régionaux de transfert de technologie : relativement diversifiés, ils n'atteignent pas aisément la taille critique indispensable pour se développer de manière autonome. Souvent implantés auprès de systèmes productifs localisés dynamiques, ils constituent parfois des milieux innovateurs de toute première importance pour la région.

En raison de leur faible taille, il est clair que la production de nouvelles technologies et d'innovations dans ces pôles passera par une mise en réseau seule apte à valoriser les complémentarités et à assurer la vieille technologie indispensable pour capter l'information des flux immatériels.

Les premières réunions organisées entre les technopoles de la Façade atlantique française ont montré des perspectives prometteuses.

Voies et moyens

Espace projet, l'Arc atlantique peut-il se contenter de s'autodéclarer par la voix de ses représentants territoriaux pour que ses acteurs, spontanément, construisent une pièce autour d'un scénario établi sur une gamme de monologues ? Il est vraisemblable que l'effet d'annonce est bénéfique, mais il doit être accompagné d'actions visant à faire et à faire faire.

La stratégie consiste donc à créer les conditions permissives d'une combinaison efficace de décisions publiques et privées, mais aussi à compléter la stratégie d'offre par des actions de création de nouveaux marchés : il s'agit de créer des externalités positives qui confortent les décisions des acteurs privés et qui facilitent la prise de risque, surtout en raison de l'allongement de l'horizon temporel et de l'augmentation corrélative de l'incertitude.

La coopération interterritoriale

L'espace projet regroupe les régions atlantiques de différents pays. Nous avons souligné quelques caractéristiques significatives de la diversité,

source de complémentarités, grâce à la variété introduite par la création d'un espace européen original. C'est bien grâce à l'articulation des différents échelons territoriaux, à la coordination des différentes compétences et à la coopération des différents acteurs que l'Arc atlantique sera en mesure de concevoir un projet global et de le mener à terme.

De toute évidence, les défis sont assez puissants pour conduire à un morcellement de l'Europe. Aussi, l'interrégionalité bien comprise par chaque État et encouragée par la Communauté est un passage obligé pour l'Arc atlantique. Toutefois, réduire les relations entre acteurs territoriaux à une communication limitée à trois étages est sans doute insuffisant : c'est pourquoi il paraît préférable de mettre en avant une coopération interterritoriale qui permettra de mobiliser tous les acteurs dont les compétences s'entrecroisent sur une portion donnée de l'espace. Ainsi, gérer l'eau d'un bassin fluvial implique nécessairement un grand nombre d'acteurs qu'il faut associer avec leur compétence.

Actuellement, l'Arc atlantique a libéré de nombreuses initiatives de coopération croisée entre des acteurs très différents. Il est certain que de nombreuses opérations ne verront le jour que si elles sont conformes aux projets nationaux et si elles reçoivent l'appui financier de la CEE.

Il faut cependant reconnaître que si certains projets sont porteurs de mutations futures très importantes pour la vie économique et sociale de l'Arc atlantique, il n'y a pas encore de stratégie globale complètement définie et établie à partir de scénarios rigoureux.

En effet, les actions interrégionales financées en janvier 1991 par la CEE demeurent fragmentaires : il s'agit d'Arcantel, d'une opération d'ingénierie financière qui concerne les sociétés de développement régional réunies en GEIE (groupement européen d'intérêt économique), d'une opération de formation aux métiers liés à la navigation et d'opérations de recherche maritime conduites dans le cadre de l'Association de gestion du littoral atlantique (AGLIA). Pour être ouvertes dans le cadre de la coopération interrégionale, ces opérations sont le fruit d'initiatives encore peu intégrées à une stratégie globale même si elles s'inscrivent dans la démarche politique de l'espace projet.

En introduction, nous avons évoqué les nombreuses initiatives auxquelles a donné lieu le concept d'Arc atlantique. Il reste que la stratégie générale reste à construire. Non seulement il manque des scénarios, mais encore il faudra que les hypothèses du scénario retenu pour la stratégie soient validées auprès de tous les acteurs.

Des bases pour les décideurs et acteurs privés

Le développement sera le résultat d'une multitude de décisions d'acteurs privés individuels et non obtenu par décret, quel que soit le niveau de coopération réalisé pour son élaboration. Les collectivités

doivent créer les externalités positives qui permettront aux acteurs privés d'agir, d'investir, de décider, de produire, de s'installer dans un territoire que l'espace projet aura balisé.

C'est en ce sens que réduire l'incertitude et aider les entreprises et les exploitants à investir pour de nouveaux produits passe peut-être par un supplément d'organisation interne : sans fermer la macro-région à l'influence extérieure, ne peut-on imaginer que l'espace projet constitue un marché intérieur pour des productions spécifiques nouvelles : la production agricole de biens intermédiaires agro-alimentaires, énergétiques ou industriels est une obligation pour occuper l'espace rural. Est-il impossible d'envisager des productions à usage du macro-territoire qui s'appuieraient sur les complémentarités ? Une tarification bien comprise de certains produits pourrait faciliter beaucoup de choses (aujourd'hui la CEE, excédentaire en produits agricoles, importe des aliments pour animaux car ils sont moins chers).

Enfin, ne pourrait-on pas envisager que, l'union faisant la force, l'espace projet que constitue l'Arc atlantique puisse infléchir les effets de certaines rentes : un lobbying bien compris dans un territoire qui se reconnaît autour d'une identité peut générer des solutions qui mobilisent les acteurs privés bien au-delà de la simple coopération interrégionale.

Conclusion

Marginalisées, les régions atlantiques se sont créé un nouvel espace : porteur de potentialités, cet espace aura à choisir entre plusieurs opportunités. Sachant que l'interrégionalité permet d'envisager des économies d'échelle, des productions plus conséquentes, des adaptations plus diversifiées, il faut envisager d'aller plus loin qu'une coopération interrégionale : il faut une coopération interterritoriale croisée à différents niveaux. C'est le seul moyen pour les régions de l'Arc atlantique de relever les défis devant lesquels chaque région prise isolément se trouve démunie.

Bibliographie

- Guesnier, B., et al. 1991. *Potentialités et stratégies de développement des régions de l'Arc atlantique en Europe. La Dynamique atlantique*. Textes réunis et présentés par B. Guesnier. Poitiers, Éd. Institut d'économie régionale.
- Maillat, D., et J.-C. Perrin J.-C., éd. 1992. *Entreprises innovatrices et développement territorial*. Neuchâtel, GREMI, EDES.
- Morvan, Y. 1989. *L'Avenir de la Façade atlantique*. Nantes, Éd. Association Ouest atlantique.